



M. Edouard Geffray

Ministre de l'Éducation Nationale

cc. : Mme Marina Ferrari, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Paris, le 20 octobre 2026

A l'heure où la jeunesse française s'interroge avec anxiété sur son avenir, l'UFCV, l'UCPA, Léo Lagrange, Les Ceméa, MJC de France, l'Aroéven et l'IFAC, demandent à ce qu'un BAFA, **réelle expérience de découverte, d'engagement et de responsabilisation, soit reconnu comme une modalité de validation du stage de seconde.**

Nous affirmons que ce temps pourrait utilement être mis à contribution - pour les jeunes lycéens comme pour la société - par le suivi d'une formation BAFA, dont le volet concernant l'apprentissage de citoyenneté n'est plus à démontrer, notamment en :

- Donnant du sens à l'éducation et à l'orientation, en apprenant par l'expérience, le « tâtonnement » et la mise en pratique ;
- Découvrant un environnement différent du cadre scolaire, en expérimentant un cadre collectif fondé sur la participation et la responsabilisation ;
- Éclairant ses choix d'orientation ; mieux se connaître, identifier ses aptitudes, ses envies et ses capacités ;
- Réduisant les inégalités d'accès à la découverte, en élargissant les horizons au-delà de son environnement social et familial.

Au-delà de ces aspects, le but initial du stage de seconde, la découverte d'un milieu professionnalisant, serait atteint, avec la découverte de la palette des métiers de l'animation.

Il est à noter que vos propres services prévoient la possibilité cette année de validation du stage de seconde en reconnaissant le stage pratique BAFA, à condition qu'il soit effectué exactement dans le créneau du stage d'observation :

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/un-stage-en-juin-pour-les-eleves-de-seconde-generale-et-technologique-461817>



C'est une ouverture appréciable, mais elle correspond mal à la réalité : peu de structures seront en capacité d'accueillir un jeune dans la période du 14 au 25 juin.

Aussi, nous proposons d'élargir cette possibilité en permettant qu'un stage de formation générale au BAFA soit pris en compte lorsqu'il est réalisé dans l'année scolaire de la 2nde ; nous nous engageons à ouvrir en ce sens des sessions en quantité suffisante pour que cela soit possible.

Le principe serait que le jeune s'inscrive à une session en amont des dates prévues pour le stage d'observation (du 14 au 25 juin 2027) auprès d'un organisme habilité ; de nombreuses sessions sont disponibles partout sur le territoire et particulièrement durant les prochains congés de Noël, Hiver et Pâques.

Le stage BAFA se déroulerait hors du temps scolaire, soit en période de congé, soit durant la période dédiée aux stages.

Nous sommes prêts à vous rencontrer, vous ou vos services, pour échanger de vive voix sur les modalités concrètes de mise en œuvre de ce projet ; dans cette attente, nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande.

Bien cordialement,

Pour la Fédération des Aroéven

Rodrigue CARBONNEL, Délégué Général

Pour les Céméa

Jean-Baptiste CLERICO, Directeur Général

Pour l'IFAC

Martial Dutailly, Directeur Général

Pour la Fédération Léo Lagrange

Vincent Séguéla, Directeur Général

Pour MJC de France

Jean-Yves Macé, Président

Pour l'UCPa

Guillaume Légaut, Directeur Général

Pour l'UFCV

Philippe Chapron, Président